

BVA



Conservation énergétique et responsabilité fiscale de première classe

La Banque Scotia aide la commission scolaire du district Ottawa-Carleton à financer la modernisation des systèmes énergétiques dans ses écoles pour qu'elle gère plus efficacement ses coûts d'exploitation.

Michael Clarke,
CSOC, chef des
affaires financières
et trésorier

Aujourd'hui, le système d'enseignement public a un grand défi à relever, en ce sens qu'il doit offrir des services de qualité tout en respectant des paramètres budgétaires fixes. Ce n'est pas une mince affaire que de veiller à ce que l'escalade des coûts d'exploitation et de maintien des installations de l'école n'empêche pas une commission scolaire de fournir des environnements propices à l'apprentissage.

La commission scolaire d'Ottawa-Carleton (CSOC) est la plus importante commission scolaire de l'est de l'Ontario et la septième plus importante commission scolaire en Ontario en termes de nombre d'élèves, soit 78 000 élèves répartis dans 122 écoles élémentaires et 27 écoles secondaires. La CSOC possède 11 millions de pieds carrés d'aménagements fonctionnels de bâtiments évalués à près de 1,1 milliard de dollars.

Une saine gestion financière est essentielle pour la CSOC et toutes les autres commissions scolaires. Le programme de conservation énergétique instauré il y a sept ans fait partie intégrante du plan financier à long terme de la CSOC. Avec les 31 millions de dollars de financement garanti par le ministère de l'Éducation de l'Ontario, la CSOC a signé une entente avec Ameresco Canada, une société indépendante de services énergétiques, afin que celle-ci fournisse des mesures d'améliorations du rendement énergétique pour ses écoles dans le cadre d'un projet à deux phases. Lorsqu'elles seront complétées, ces améliorations auront permis d'économiser 5 millions de dollars en consommation d'énergie.

La Banque Scotia, la principale banque commerciale de la CSOC, a été sollicitée pour fournir le financement supplémentaire de 24 millions de dollars afin de compléter la deuxième phase du projet d'améliorations du rendement énergétique. Cet addenda au contrat avec Ameresco sera exécuté sur une période de trois ans, améliorant le rendement énergétique dans quelque 75 écoles.

Après avoir passé en revue les autres solutions offertes par diverses sociétés de services énergétiques en ce qui a trait au financement, la CSOC a conclu que la proposition de la Banque Scotia pour le crédit-bail de systèmes énergétiques était au mieux de ses intérêts. « La Banque Scotia a été choisie parce qu'elle a pu prouver qu'elle accorde beaucoup d'importance à une relation à long terme. Le soutien de la Banque n'a jamais faibli. Elle s'est engagée à nous aider à mener à terme notre mandat et à saisir les occasions avantageuses sur le plan fiscal à mesure qu'elles se présentaient », a affirmé Micheal Clarke, chef des affaires financières et trésorier de la CSOC.



Banque Scotia^{MC}

MC Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.
Tous les autres noms de produits et de services sont des marques de commerce ou des marques déposées de leurs propriétaires respectifs.
La mention de marques de commerce dans cette publication n'implique pas la concession d'une licence.
© Banque Scotia, 2003. Tous droits réservés.

44, rue King Ouest
Toronto (Ontario) M5H 1H1
Courriel : businessproducts@scotiabank.com
www.banquescotia.com

Contrats de crédit-bail adaptés aux conditions du contrat d'améliorations du rendement énergétique

Les sociétés de services énergétiques offrent aux clients un contrat d'améliorations du rendement énergétique qui prévoit l'évaluation systématique des installations énergétiques et qui garantit que les économies découlant des améliorations apportées seront positives ou sans effet sur la trésorerie.

Crédit-bail Scotia, le service par l'entremise duquel la Banque Scotia fournit des solutions de crédit-bail et de financement d'équipements, offre le financement d'un contrat d'améliorations du rendement énergétique. Les conditions de remboursement sont parallèles aux économies d'énergie prévues sur une certaine période, qui est en moyenne de 10 ans dans le secteur public.

« Les institutions publiques hésitent forcément à se rendre prisonnières de contrats de location à long terme, puisque les gouvernements et les engagements de financement ont tendance à changer. L'équipe de la Banque Scotia s'est montrée très patiente lorsqu'elle a dû composer avec l'examen minutieux de cette proposition avant son acceptation, explique Micheal Clarke. Nous avons clairement exposé nos attentes en ce qui a trait à la période d'amortissement et la Banque a reconnu que nous devons justifier la durée de ce programme. »

La Banque Scotia a été en mesure d'offrir une durée intéressante à un taux fixe afin de permettre à la CSOC d'éviter de possibles fluctuations négatives des taux d'intérêt.

« Elle nous a ainsi permis d'absorber plus facilement la hausse des coûts énergétiques, ajoute M. Clarke. Nous avons déjà réalisé 70 % des économies d'énergie prévues. Les augmentations de taux ne font qu'augmenter le gain net. »

Dave Tanner, directeur de Crédit-bail Scotia, affirme que ce type de financement est extrêmement rentable pour les sociétés possédant des bâtiments et des installations de grande taille, ce qui comprend les usines de fabrication, les édifices à bureaux, les installations municipales, les écoles, les hôpitaux et les bâtiments provinciaux et fédéraux.

« Les paiements de bail sont effectués à même les budgets d'exploitation existants et ne constituent pas de nouvelles dépenses en capital, explique M. Tanner. À mesure que les installations vieillissent, les organismes des secteurs public et privé devront les améliorer afin de se conformer aux protocoles de l'Accord de Kyoto. Nous espérons que plus de gens verront comment il est facile et rentable de choisir une solution qui est bonne pour l'environnement. »

Un engagement envers la poursuite des études

Plus qu'une simple institution prêteuse, la Banque Scotia a aidé la CSOC à assumer les responsabilités administratives liées au contrat d'améliorations du rendement énergétique du point de vue du financement, allant jusqu'à examiner les factures et à payer les fournisseurs pour le travail complété.

Selon Anju Malhotra, directeur relationnel, « Nos services sont conçus pour simplifier les processus qui font partie des opérations de trésorerie de nos clients et pour les aider à faire plus avec moins. Essentiellement, la Banque considère qu'elle joue le rôle de partenaire dans le processus de vérification diligente de la commission. »

La Banque Scotia a également prouvé son engagement envers la CSOC et l'éducation de ses élèves de différentes façons. Le centre d'affaires commerciales d'Ottawa a récemment fait don des fonds recueillis lors de son premier tournoi de golf annuel caritatif au programme des petits déjeuners des écoles d'Ottawa.

Le succès de ce partenariat a incité la Banque Scotia à offrir des contrats d'améliorations du rendement énergétique à d'autres commissions scolaires de l'Ontario, ce qui pourrait procurer un avantage financier aux écoles publiques dans leur ensemble. Si Ottawa est un bon exemple - ses bâtiments scolaires étant vieux de 100 ans ou plus - les améliorations du rendement énergétique auraient sans doute dû être apportées depuis longtemps.